



## **La souffrance n'est pas toujours une fatalité**

**Quatre ans après le diagnostic de cette maladie qui l'emmurait progressivement dans son propre corps, Eric Crosnier est parti le 29 août, quelques jours avant son anniversaire. Le docteur Fortuné Bitsindou, médecin de l'équipe mobile de soins palliatifs, a été présent jusqu'au bout.**

*«En plus de 30 ans d'exercice professionnel, jamais, je n'avais vu autant de monde pour accompagner une fin de vie dans de telles circonstances... Dans la cour, dans la maison, dans sa chambre : pour lui dire au revoir, lui rendre un dernier hommage en étant présents jusqu'à son dernier souffle : de très nombreux amis, toute la grande famille, ses infirmières et amies et particulièrement sa femme Sophie, Lucile et Antoine leurs deux enfants, allongés à ses côtés, le caressant, comme pour qu'il ne prenne pas froid en prenant ce train sans retour.»*

Effectivement, Sophie, sa femme, qui l'a soutenu admirablement pendant les quatre ans de cette terrible maladie, lui a fait bénéficier d'un sens de l'organisation hors du commun. *«Éric a eu une chance inouïe d'avoir à ses côtés une femme remarquable et exceptionnelle. J'en ai été le témoin direct durant les huit derniers mois qui ont suivi ce jour, où Éric accompagné de Sophie sa femme, sur les conseils de Sophie Di Pompeo, cofondatrice de l'association UPSYV (Unité de Psychosomatique du Vendômois), est venu me voir pour me faire part de ses directives anticipées selon les principes de la loi Léonetti-Clays, et surtout de pouvoir bénéficier d'une sédation profonde et continue à la phase terminale de sa maladie tel que le stipule cette loi du 2 février 2016. Et c'est ainsi, que notre association a tout mis en œuvre pour apporter du réconfort à toute cette petite famille en faisant intervenir Valérie Bigot, socio-esthéticienne pour des massages à domicile, Flora Bonenfant, professeur de musique et artiste de cirque, pour accompagner particulièrement Antoine en grande difficulté devant ce qui allait advenir de sa vie sans son père. L'autre Éric, le mari de Valérie Bigot qui a offert un magnifique tour de Renault Alpine à Éric, alors qui ne tenait plus sur ses jambes... »*

Ainsi, Éric, après quatre ans de grandes souffrances, est parti paisiblement un soir d'été, en s'endormant, dans son lit, chez lui, entouré des siens, enfin délivré de ce qu'il qualifiait en écrivant péniblement sur son téléphone quelques minutes avant d'être endormi, de «véritable torture» en rajoutant qu'il avait «fait le deuil de sa vie».

Toute cette souffrance, n'aura pas été vaine. En effet, de toute cette aventure humaine est né «le rêve d'Antoine» : projet proposé par l'UPSYV, reconnu et soutenu par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) de la région du Centre Val de Loire, avec un financement pour permettre à tous les enfants mineurs dont l'un des parents est gravement malade d'être mis en lien avec un artiste (musiciens - artiste de cirque - conteurs - magiciens - etc.). *«J'en profite pour remercier Céline Hodimont, Directrice de Carrefour Market, qui nous soutient très activement et également financièrement sur ce projet entre autres. Aujourd'hui, l'association UPSYV, projette d'acheter le véhicule qui servait à transporter Éric dans son fauteuil*

*roulant afin, d'une part de continuer à faire vivre Éric pour ses proches, et de l'autre d'en faire bénéficier à d'autres personnes dans le cadre d'un projet dédié. J'en profite pour remercier toute la famille d'Eric et Sophie Crosnier, et tous leurs amis. Je tiens à remercier tout particulièrement Blandine et Anthony Chaumontel de Val de Loir Injection, pour toute l'aide financière et diverse qu'ils nous proposent.»*

Les dons pour l'achat de l'E.R.I.C.'V. sont à adresser à l'UPSYV, siège social: hôpital de Vendôme 98, rue Poterie 41100 Vendôme.

Ils sont déductibles des impôts. L'UPSYV est reconnu d'intérêt général depuis le 27 août 2017

[upsyv41vendome@gmail.com](mailto:upsyv41vendome@gmail.com)

UPSYV Tél. : 06 21 45 51 61

**Vendredi 8 novembre, à Vendôme, super loto, animé par Alain Animation.**

**Dans la grande salle du Minotaure, à 20h.**

**Ouverture des portes à 17h30. 3000€ de bons d'achat, partie spéciale 700€, Bingo 200€.**

**Au profit des personnes gravement malades, à l'hôpital de Vendôme-Montoire ou à domicile et leurs familles.**

**Org. par l'ass; UPSYV**